

Siège Social Pôle Sportif 7 Rue André Citroën 31130 – BALMA Contacts 0561 488 337

Pôle Administratif et Financier 47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve - 11100 – NARBONNE Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org http://www.badocc.org/

Association déclarée Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 Affiliée à la FFBaD

> SIREN **413 462 854** Code A.P.E **9312 Z**







Conseil d'Administration 3/19-20

Compte - rendu

Lundi 11 mai 2020

Administrateurs

Présents: Jean-François ANINAT, Germain BIEVLIET, Xavier BOHARD, Justine CAMMAL, Elyane CANAL, Gilles CASTILLON, Sylvain CAUSSÉ, Christophe FAULMANN, Alain GILLE, Alex HEYWANG, Janick KNAEBEL, Gary MARNAY, Adrien MOGLIA, Fayza ZIOUECHE

Excusés: Didier BEUVELOT, Redha BENBOUZID, Vincent BOUREZ, Florent CHAYET, Christiane JOLY, Philippe SOLANET.

Votants présents : 14/20 administrateurs

Ordre du jour

0- Approbation du CR du CA 2 – 25 janvier 2020

1- POINTS SOUMIS AU VOTE

1.1 Secteur ADMINISTRATIF

- 1.1.1. Postes vacants au Bureau
- 1.1.2. Date et Ordre du jour AG élective 2020/2024
- 1.1.3. Ordre du jour AG ordinaire 2020

1.2 Secteur FINANCIER

- 1.2.1. Comptes et résultat 2019
- **1.2.2.** Reprise et affectation des provisions
- 1.2.3. Affectation du résultat 2019
- 1.2.4. Cotisations 2020/2021
- 1.2.5. Budget Prévisionnel 2021

1.3 Secteur VIE SPORTIVE

1.3.1 Modification du règlement Interclubs Régional

2- COMMUNICATION du PRESIDENT

- 2.1. Fonctionnement Ligue
- 2.2. Comités et Clubs
- 2.3. Infos Vie fédérale

Ouverture de la séance par les remerciements du Président pour la présence de beaucoup d'administrateurs. Cette forme d'organisation qui réduit le temps de présence et supprime les déplacements est à renouveler principalement pour les informations descendantes ne nécessitant pas ou peu de débats.

0 Approbation du CR du CA 2 – 25 janvier 2020

Aucune modification n'est demandée.

VOTE 1 // POUR 14/14

Le CR est adopté à l'unanimité

1- POINTS SOUMIS AU VOTE

1.1 Secteur ADMINISTRATIF

1.1.1. Postes vacants au Bureau

Point reporté car aucune candidature.

1.1.2. Date et ordre du jour AG élective 2020/2024

Les statuts imposent que l'AG élective de la ligue doit se tenir au moins 1 mois avant l'AG élective fédérale. Proposition de la date du 3 octobre 2020 qui n'est pas en concurrence d'un évènement sportif au niveau de la ligue.

1.1.3. L'ordre du jour a pour particularité l'ajout d'une réunion du CA pour la désignation des membres du bureau afin que la ligue soit en ordre de marche dès la fin de l'AG.

VOTE 2 // POUR 14/14

La date de l'AG élective et son ordre du jour sont adoptés à l'unanimité

1.1.4. Ordre du jour AG ordinaire 2020

Présentation de l'ordre du jour de l'AG ordinaire qui se déroulera exceptionnellement par voix numérique en raison du contexte sanitaire. Les décisions statutaires auront lieu par vote électronique.

Tous les documents utiles seront envoyés à l'avance afin de permettre les échanges éventuels avec les divers responsables et pouvoir voter en toute connaissance de cause.

VOTE 3 // POUR 14/14

L'ordre du jour et le format d'organisation de l'AG ordinaire sont adoptés à l'unanimité

1.2 Secteur FINANCIER

1.2.1. Comptes et résultat 2019

Présentation et explications des comptes 2019 par la trésorière. Le résultat d'exploitation est positif de 18 688.93 €.

1.2.2. Reprise et affectation des provisions

Reprise des provisions pour 22 000 € :

- 3 000 € pour arrêt de contrat aidé ;
- 3 000 € pour investissement matériel;
- 12 000 € pour réparation du toit et de l'intérieur du pôle de Narbonne ;
- 4 000 € pour aide au développement.

Affectation des provisions pour 23 000 € :

- 6 000 € pour réduction de subventions ;
- 12 000 € pour risques sociaux ;
- 5 000 € pour risques commerciaux.

1.2.3. Affectation du résultat 2019

Affectation du résultat d'un montant de 18 688.93 € en report à nouveau.

1.2.4. Cotisations 2020/2021

Pas de modification au niveau des cotisations.

1.2.5. Budget Prévisionnel 2021

Présentation du budget prévisionnel pour un montant de 919 500 €.

VOTE 4// POUR 14/14

Tous les points présentés par la trésorière générale sont adoptés à l'unanimité.

Ces points seront soumis à l'approbation de la prochaine AG ordinaire.

1.3 Secteur VIE SPORTIVE

1.3.1. Modification du règlement Interclubs Régional

Les propositions de modification sont en cours de relecture par la commission chargée des règlements. La validation est reportée à la semaine prochaine par vote électronique une fois les échanges terminés avec la commission interclubs.

2- COMMUNICATION DU PRESIDENT

2.1 Fonctionnement Ligue

- Le personnel a été mis en télétravail et en activité adaptée à leur charge de travail ;
- Recours à la mise à disposition d'un CDD avec Jean-Maurice GASTAL en remplacement de Frédéric MICHEL DE ROISSY en arrêt de travail ;
- Contact pris avec un futur potentiel Trésorier Général Adjoint.

2.2 Comités et clubs

- Enquête lancée vers les comités pour voir l'impact du COVID-19 sur leur fonctionnement (organisation et personnels si concerné) ;
- Enquête lancée vers les clubs via les comités sur les mêmes critères ;
- Info sur le CPC qui s'est tenu en visio le 5 mai avec comme objet « La façon de faire le Projet Territorial ». Débat qui a permis de montrer que les présidents de comités étaient très intéressés, avec de nombreuses questions ou critiques pertinentes et constructives.

À noter, la présence de tous les comités ;

- Campagne ANS : 10 comités et 15 clubs ont déposé des demandes, épaulés par le CTN et François DURIER.

2.3 Vie fédérale

- Report de l'AG ordinaire du 25-26 avril au 12-13 septembre (date inconnue le 11 mai). Cette AGO est importante car devrait valider (ou pas) l'organisation d'un nouveau système de gouvernance : Conseil Exécutif et Haut Conseil au lieu de Bureau et CA;
- Le ministère autorise exceptionnellement l'organisation des AG élective Fédérale jusqu'au 30 mars 2021 (positionnée depuis au 12-13 décembre) ;
- Le logiciel fédéral de gestion de compétitions devrait être fonctionnel à la rentrée 2020-2021.
- Pas de réforme de classement cette année ;
- Pas de remboursement de licence si prise à partir du 1^{er} mars, mais une licence valable pour la saison prochaine ;
- Une réunion en visio avec une des candidates à la présidence de la fédération, Nathalie HUET.

Christophe FAULMANN Président

Faulua =

Jean-François ANINAT Secrétaire général